



INTÉGRATION
COMMUNAUTAIRE 
Association pour l'intégration
sociale d'Ottawa (AISO)

Je me rends
VISIBLE

RAPPORT ANNUEL
2023-2024

TABLE DES MATIÈRES

03

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présentation du Conseil d'administration 2023-2024

04

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de l'AGA du 17 juin 2024

05

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'AGA du 15 juin 2023

13

RAPPORT CONJOINT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Découvrez nos diverses activités s'étant déroulées au cours de la dernière année

21

RAPPORT DU COMITÉ DE PROMOTION

Des actions qui assurent le rayonnement de l'AISO

22

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Le bilan des actions menées par le Comité des finances

23

RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Rencontrez celles et ceux ayant manifesté leur intérêt pour se joindre au Conseil d'administration 2024-2025

24

REMERCIEMENTS

Des familles, des partenaires et une équipe au coeur de la collaboration et de la réussite



CONSEIL D'ADMINISTRATION

2023-2024



Louise Letarte

PRÉSIDENTE



Patricia Dostie

DIRECTRICE
GÉNÉRALE



Madeleine Dubois

VICE-PRÉSIDENTE



Sophie Beaulieu

TRÉSORIÈRE



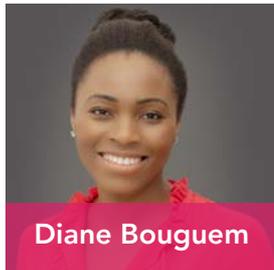
Louise M. Thibault

SECRÉTAIRE



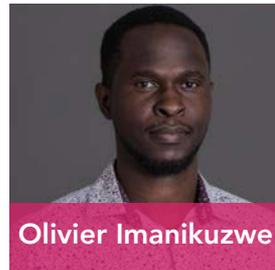
Fatoumata Bah

ADMINISTRATRICE



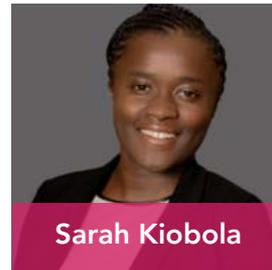
Diane Bouguem

ADMINISTRATRICE



Olivier Imanikuzwe

ADMINISTRATEUR



Sarah Kiobola

ADMINISTRATRICE



Madeleine Lagacé

ADMINISTRATRICE



Francine Poirier

ADMINISTRATRICE



ORDRE DU JOUR

0. Mot de bienvenue
1. Ouverture de l'Assemblée générale
 - 1.1 Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée
 - 1.2 Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 12 juin 2023
4. Remise de bourses honorifiques
5. Présentation et adoption des rapports
 - 5.1 Rapport conjoint de la présidente du Conseil d'administration et de la directrice générale
 - 5.2 Rapport du Comité de promotion
 - 5.3 Rapport du Comité des finances
 - 5.4 Présentation des états financiers audités
6. Nomination d'une firme de vérificateurs comptables pour l'audit comptable 2024-2025
7. Élection des membres du Conseil d'administration pour l'année 2024-2025
 - 7.1 Rapport du Comité de mise en candidature
 - 7.2 Nominations – Élection
8. Visibilité numérique
9. Clôture de l'Assemblée générale

inclusion

PROCÈS VERBAL

PROCÈS-VERBAL DE LA 32^E
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DE
L'ASSOCIATION POUR
L'INTÉGRATION SOCIALE
D'OTTAWA QUI S'EST
TENUE LE 12 JUIN 2023 À
18H15 EN PRÉSENTIEL AU
CLUB DE GOLF PINEVIEW,
1471, CHEMIN BLAIR,
OTTAWA, ONTARIO.

1. Ouverture de la séance

La directrice générale, madame Patricia Dostie, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les invite à prendre place. Il est 18h20.

1.1 Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée

Il est proposé que madame Nicole Olivier agisse à titre de présidente d'assemblée. Madame Olivier accepte.

Sur proposition de madame Sophie Beaulieu, appuyée par madame Louise Bélisle, il est résolu que madame Nicole Olivier agisse à titre de présidente de la 32^e Assemblée générale annuelle (AGA).

Adoptée à l'unanimité

Madame Olivier donne des précisions quant au déroulement de l'assemblée. Elle procède à l'élection des scrutateurs d'élection pour la soirée.

Sur proposition de madame Louise Letarte, appuyée par madame Madeleine Lagacé, il est résolu de nommer mesdames Julie Beaulieu et Amélie Lussier scrutatrices d'élection pour l'AGA.

Adoptée à l'unanimité

1.2 Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé que Madame Patricia M. Gauthier agisse à titre de secrétaire d'assemblée. Madame Gauthier accepte.

Sur proposition de madame Fatoumata Bah, appuyée par madame Nathalie Brunette, il est résolu de nommer madame Patricia M. Gauthier à titre de secrétaire de la 32^e Assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Nicole Olivier procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande aux personnes présentes si elles ont des points à y ajouter. Aucune demande n'est faite en ce sens.

Sur proposition de madame Yolande Goulet, appuyée par madame Madeleine Dubois, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes : afin d'écourter le temps d'attente pour les récipiendaires des bourses honorifiques, le point 9 sera devancé au point 4 et les autres points de l'ordre du jour seront décalés.



Inscription

1. Ouverture de l'Assemblée générale

- 1.1 Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée
- 1.2 Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 juin 2022

4. Remise de bourses honorifiques

5. Présentation et adoption des rapports

- 5.1 Rapport conjoint de la présidente du Conseil d'administration et de la directrice générale
- 5.2 Rapport du Comité de promotion
- 5.3 Rapport du Comité des finances
- 5.4 Présentation des états financiers audités

6. Nomination d'une firme de vérificateurs comptables pour l'audit comptable 2023-2024

7. Élection des membres du Conseil d'administration pour l'année 2023-2024

- 7.1 Adoption des Statuts de modification
- 7.2 Nominations – Élection

8. Mise à jour sur la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif

- 8.1 Adoption des Statuts de modification
- 8.2 Adoption des modifications mineures aux Règlements administratifs

9. Présentation de la Planification stratégique de l'AISO 2023-2026

10. Clôture de l'Assemblée générale

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 juin 2022

Madame Patricia M. Gauthier suggère qu'avec l'approbation des membres présents, nous adoptions sans lecture le procès-verbal de l'AGA du 13 juin 2022, qui se retrouve à l'intérieur du rapport annuel 2022-2023.

Sur proposition de madame Madeleine Dubois, appuyée par madame Louise M. Thibault, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 31^e Assemblée générale annuelle du 13 juin 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Remise de Bourses honorifiques

4.1 Bourse honorifique Dre Suzanne Rydzik

Les membres du Conseil d'administration de l'AISO décernent annuellement la bourse Dre Suzanne Rydzik d'une valeur de 500 \$ à une personne francophone ayant une déficience intellectuelle et désirant poursuivre des études postsecondaires. Les critères d'attribution de cette distinction sont présentés. Cette année, la bourse honorifique est remise à monsieur Abdoul Ba, étudiant en première année dans le programme Intégration communautaire par l'éducation coopérative de La Cité (ICEC).

Dre Rydzik livre quelques mots et invite monsieur Ba à s'adresser à l'assemblée.

4.2 Bourse honorifique Maher-Khouzam

Madame Salwa Khouzam introduit la remise de la Bourse honorifique Maher-Khouzam d'une valeur de 500 \$. La bourse est décernée en mémoire de monsieur Maher Khouzam, parent et membre fondateur de l'AISO. Cette reconnaissance annuelle est remise à une personne francophone ayant une déficience intellectuelle et désirant poursuivre ses projets éducatifs et/ ou développer ses compétences et habiletés dans le domaine culturel et des arts. La récipiendaire de la bourse Maher-Khouzam pour l'année 2023 est madame Sara Gauthier.

Madame Khouzam invite madame Gauthier, accompagnée de son conseiller monsieur Frédéric Tremblay, à dire quelques mots.

5. Présentation et adoption des rapports

5.1 Rapport conjoint de la présidente du Conseil d'administration et de la directrice générale

Madame Olivier invite madame Louise Letarte, présidente du Conseil d'administration, ainsi que madame Patricia Dostie, directrice générale, à venir présenter leur rapport conjoint.

Madame Letarte présente les membres du Conseil d'administration et les remercie pour leur travail de tous les instants, particulièrement pendant la situation de pandémie.

Mesdames Letarte et Dostie invitent les membres à consulter le rapport annuel afin de prendre connaissance des détails présentés dans leur rapport.

Sur proposition de madame Fatoumata Bah, appuyée par Dre Suzanne Rydzik, il est résolu d'adopter le rapport conjoint de la présidente et de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité.

5.2 Rapport du Comité de promotion

Madame Nicole Olivier, représentante du Conseil d'administration, présente le rapport du Comité de promotion et souligne, entre autres, le succès du 23^e Tournoi de golf. Elle précise que l'année qui se dessine portera sur les grandes orientations énoncées dans la planification stratégique 2023-2026.

Sur proposition de madame Diane Bouguem, appuyée par madame Sophie Beaulieu, il est résolu d'adopter le rapport du Comité de promotion.

Adoptée à l'unanimité.

5.3 Rapport du Comité des finances

Madame Olivier invite madame Sophie Beaulieu, CPA et trésorière, à présenter le rapport du Comité des finances.

Madame Beaulieu présente le rapport du Comité des finances pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 et remercie les membres du Comité pour leur engagement et leur rigueur.

Sur proposition de madame Louise M. Thibault, appuyée par madame Madeleine Dubois, il est résolu d'adopter le rapport du Comité des finances tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5.4 Présentation des états financiers audités

La présidente de l'assemblée invite Monsieur Louis-René Levasseur, CPA auditeur de la firme Deloitte, à présenter les états financiers audités.

Monsieur Levasseur précise qu'à son avis, ces états financiers reflètent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date.

6. Nomination d'une firme d'experts-comptables pour l'audit comptable 2023-2024

Sur proposition de madame Madeleine Dubois, appuyée par madame Louise Letarte, il est résolu que la firme Deloitte soit choisie à titre d'experts-comptables pour produire les états financiers audités pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité.

7. Élection des membres du Conseil d'administration pour l'année 2023-2024

7.1 Rapport du Comité de mise en candidature

Madame Diane Bouguem présente le rapport du Comité de mise en candidature et souligne que la procédure habituelle de recrutement a été suivie.

Des remerciements particuliers sont adressés à mesdames Nathalie Brunette et Nicole Olivier qui quittent leurs fonctions après six années d'engagement actif au sein du Conseil d'administration.

7.2 Nominations – Élection

La présidente d'assemblée invite les membres à consulter le carnet des notes biographiques des membres du Conseil d'administration. Une demande est présentée afin que le rapport du Comité de mise en candidature soit adopté.

Sur proposition de Dre Suzanne Rydzik, appuyée par madame Lauren Easton, il est résolu d'adopter le rapport du Comité de mise en candidature tel que présenté. Cinq personnes sollicitent un mandat de deux ans : mesdames Sophie Beaulieu, Diane Bouguem, Madeleine Dubois, Madeleine Lagacé et Francine Poirier.

Quatre membres poursuivent la deuxième année de leur mandat : Mesdames Fatoumata Bah, Sarah Kiobola, Louise Letarte et Louise M. Thibault et une personne, monsieur Olivier Imanikuzwe, sollicite un mandat d'un an.

Les candidats sont donc élus par acclamation.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente d'assemblée félicite les nouveaux élus.

8. Mise à jour sur la *Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif*

Me Sylvie Lalonde, avocate-conseil chez Borden Ladner Gervais présente les modifications à apporter aux lettres patentes et lettres patentes supplémentaires pour les rendre conformes à la Loi sur les OSBL.

8.1 Adoption des Statuts de modification

Il est résolu d'adopter comme résolution extraordinaire des membres de l'Association ce qui suit :

1. que les statuts sont approuvés;
2. d'autoriser tout administrateur, administratrice, dirigeant ou dirigeante de l'Association à prendre les mesures et à signer et déposer les documents qui sont nécessaires ou souhaitables pour la mise en œuvre des résolutions qui précèdent.

Sur proposition de madame Madeleine Dubois, appuyée par madame Madeleine Lagacé, il est résolu d'adopter les statuts de modification tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 Adoption des modifications mineures aux Règlements administratifs

Me Lalonde présente la résolution suivante :

Il est résolu :

1. que les modifications figurant dans la version raturée des *Règlements administratifs* de l'Association, telle qu'adoptées par le Conseil d'administration de l'Association le 17 avril 2023 et présentées à cette assemblée des membres, qui sont annexées aux présentes résolutions, soient confirmées avec effet à la conclusion de cette assemblée;

2. d'autoriser tout administrateur, administratrice, dirigeant ou dirigeante de l'Association à prendre les mesures et à signer et déposer des documents qui sont nécessaires ou souhaitables pour la mise en œuvre des résolutions qui précèdent.

Sur proposition de madame Diane Bouguem, appuyée par madame Sophie Beaulieu, il est résolu d'adopter des modifications mineures aux *Règlements administratifs* tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

9. Présentation de la Planification stratégique de l'AISO 2023-2026

Madame Suzie Lanteigne présente la Planification stratégique 2023-2026. Elle souligne les priorités stratégiques, les objectifs, les moyens et les indicateurs pour chacun des domaines stratégiques suivants : offre de services, capital humain, visibilité, innovation et amélioration continue.

10. Clôture de l'Assemblée générale annuelle

Madame Nicole Olivier remercie les membres et collaborateurs pour leur présence à cette 32^e Assemblée générale annuelle.

Elle sollicite une résolution pour la levée de l'assemblée mettant ainsi fin à cette 32^e AGA.

Sur proposition de madame Madeleine Dubois, appuyée par madame Louise M. Thibault, il est résolu de lever la réunion.

La réunion est levée à 19 h 58.

Adoptée à l'unanimité.

Louise Letarte,
présidente

Louise M. Thibault,
secrétaire



COLLABORATION



ENGAGEMENT



INTÉGRITÉ



RESPONSABILITÉ



RAPPORT CONJOINT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Comme chaque année, l'AISO procède à l'élaboration de son rapport annuel pour l'année écoulée et nous sommes fiers d'avoir joué un rôle essentiel dans le secteur de la déficience intellectuelle à Ottawa, ainsi qu'aux niveaux régional et provincial. Dans un contexte chargé d'incertitudes, nous continuons à nous adapter aux besoins changeants de la communauté et aux demandes sans cesse renouvelées des différents acteurs du réseau. Nous demeurons flexibles et ouverts et nous faisons entendre nos voix.

Les membres du Conseil d'administration (CA) ont joué un rôle de premier plan grâce à des revendications essentielles pour notre secteur de services. Soulignons également l'apport extraordinaire des membres du personnel et des personnes-ressources. Leur engagement et leur fidélité envers les personnes ayant une déficience intellectuelle nous permettent d'offrir des services de qualité qui répondent aux meilleures pratiques dans le domaine.



VISIBILITÉ DE L'AISO

Le thème de cette année, *Je me rends visible*, met en lumière la place qui revient aux personnes à titre de citoyennes et de citoyens à part entière dans leur communauté, en plus de mettre en valeur la mission soutenue par l'AISO visant l'inclusion sociale des personnes.

En lien avec notre mission, ce thème cherche aussi à accroître la visibilité de l'AISO au sein de sa communauté et des divers paliers organisationnels. À titre d'exemple, au niveau provincial, nous nous sommes joints au mouvement d'Intégration communautaire Ontario (ICO) afin d'appuyer une demande de revalorisation du financement du secteur de la déficience intellectuelle. Au niveau local, via le poste Unique FM, nous avons offert à la population nos vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année, et nous avons aussi soumis des publications dans différents médias. Nous avons également participé au congrès d'ICO qui se déroulait à Ottawa et au Forum des familles organisé par le Réseau des services en déficience intellectuelle d'Ottawa (RSDIO). Nous y avons assuré une représentativité active grâce à la présence de quatre membres du CA et de cinq membres du personnel.

En décembre dernier, le Patro d'Ottawa a annoncé la suspension de ses programmes et services à compter du 8 janvier 2024. Parmi ceux-ci se trouvait le programme *Le P'tit bonheur*, qui offrait des services à plusieurs personnes de notre communauté, dont 15 personnes recevant des services de l'AISO. Notre équipe a fait des représentations et des revendications auprès des instances concernées afin de démontrer l'importance de cette offre de services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Les personnes, les membres des familles et les personnes-ressources de l'AISO ont exigé une solution pérenne pour le programme *Le P'tit bonheur*. Les partenaires de la Table de planification des services communautaires (TPSC) ont également acheminé des courriels à la Ville d'Ottawa pour l'inciter à poursuivre la recherche de solutions. Heureusement, les services ont repris le 8 avril pour l'ensemble des personnes touchées. Dorénavant, le programme est offert par la municipalité et pourra recevoir un nombre plus élevé de participantes et de participants.



EXAMEN DE CONFORMITÉ

Les normes du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) exigent que les organismes de transfert de fonds offrant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle soient soumis annuellement à un examen de conformité. L'inspection réalisée par le MSESC en mars dernier, a certifié que l'AISO se conformait à l'ensemble des normes édictées. Merci aux membres du personnel qui, par leur professionnalisme et leur rigueur, ont permis à l'AISO d'obtenir une telle reconnaissance.

ÉVALUATION DES RISQUES

Le MSESC a lancé un nouveau processus général d'évaluation des risques pour les agences de paiements de transferts. Nous avons assisté à une réunion d'information organisée par le MSESC et nous avons été avisés que pour l'AISO, cette évaluation se déroulera entre juillet et décembre 2024.

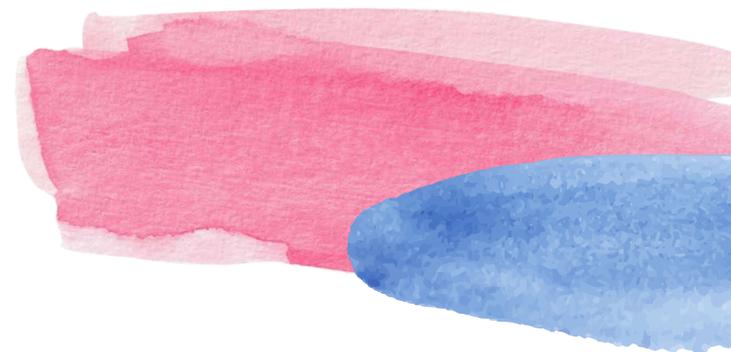


POLITIQUES ET PROCÉDURES

Le CA se fait un devoir de développer ou de réviser les politiques et procédures de l'AISO et ce, sur une base continue. Cette année, les quinze politiques suivantes ont été élaborées, révisées et approuvées par les membres du CA :

Déconnexion du travail; Émission de chèques et transferts électroniques de fonds; Avance de fonds, remboursements de dépenses et frais de représentations; Abus et mauvais traitements; Harcèlement en milieu de travail; Santé et sécurité - conduite en milieu de travail et plaintes s'y rapportant; Accréditation des personnes-ressources; Orientation et formation des personnes-ressources; Accord de services; Compensation financière des personnes-ressources; Soutien et supervision des projets-partage; Répit; Conflits d'intérêts des personnes-ressources; Relations publiques et représentation externe; Offre et réception de dons, cadeaux et marques de reconnaissance; Antécédents judiciaires.

Nous désirons souligner le travail assidu et rigoureux de madame Madeleine Dubois, vice-présidente du CA et responsable du groupe de travail sur les politiques pour cet apport inestimable et nous adressons nos sincères remerciements aux membres du comité qui l'ont épaulée dans ses fonctions.



DEMANDE DE REVALORISATION DU FINANCEMENT DU MINISTÈRE POUR LE SECTEUR DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Depuis de nombreuses années, les agences du secteur de la déficience intellectuelle dont la mission est d'aider les personnes à mener une vie inclusive sont privées de financement correspondant au coût de la vie. Les services en sont grandement affectés et l'insuffisance criante de financement ne permet pas de compenser la hausse continue du coût de la vie.

Afin de remédier à cette situation, nous participons activement à la démarche initiée par l'Intégration communautaire Ontario (ICO) pour appuyer collectivement une demande de revalorisation de 5% du financement pour le secteur en déficience intellectuelle. Dans cette perspective, le 8 décembre dernier, nous avons rencontré madame Lucille Collard, députée provinciale d'Ottawa-Vanier, Jusqu'à aujourd'hui, tous les ministres ainsi qu'un grand nombre de députés provinciaux ont été approchés par les membres de l'ICO dans le cadre de cette démarche. De plus, une pétition électronique organisée par l'ICO et adressée aux membres du gouvernement a permis de recueillir plus de 11,000 signatures, incluant plusieurs membres de l'AIOS.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2026

Lors de la dernière Assemblée générale annuelle, nous vous avons présenté les quatre axes suivants identifiés pour les trois prochaines années : offre de services; capital humain; visibilité et innovation, et amélioration continue. Ainsi, nous terminons notre première année de la *Planification stratégique 2023-2026* avec des résultats probants et nous prévoyons de maintenir notre vitesse de croisière en visant l'atteinte de plusieurs objectifs au cours de la prochaine année. Permettez-nous de vous présenter les faits saillants de notre année importante sur le plan de ces grandes priorités.



OFFRE DE SERVICES

5

personnes accueillies
au Service
résidentiel



2

places vacantes
comblées
en milieu
résidentiel



3

nouvelles places
subventionnées en
milieu de vie
appartement



**Nouvelles
subventions**

au logement allouées
par



et par Allocation
Canada-Ontario
(ACOL)

CAPITAL HUMAIN

43



membres du personnel recrutés
dans les services

4



membres du personnel
dans l'équipe de gestion

4



personnes-ressources
recrutées et accréditées

VALORISATION DES RÔLES SOCIAUX

Cycle de formations
internes entamé pour
rehausser les
compétences des
employés et rappeler
l'importance de donner
leur place aux personnes



ÉQUITÉ, INCLUSION, DIVERSITÉ (EDI)

Développement
d'ateliers de
sensibilisation en
matière d'EDI,
participation des
directions à des
événements sur le sujet



APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE

Formation de 75%
du personnel
d'intervention en
*Approche centrée
sur la personne (ACP)*



VISIBILITÉ

5 NOUVEAUX PARTENAIRES

et d'autres partenariats davantage développés, tels que Allocation Canada-Ontario pour le logement (ACOL),



5 campagnes publicitaires



Mise à jour du site Internet et intégration de témoignages



1 campagne de communication radiophonique



Élaboration d'un dossier de presse envoyé aux médias francophones



Développement d'un plan de communication pour dynamiser nos réseaux sociaux



Réalisation de courtes vidéos pour faire connaître les services et rendre les personnes visibles

REPRÉSENTATION AUPRÈS DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Rencontre avec la députée Lucille Collard pour soutenir le plaidoyer provincial *5% pour survivre*, organisé par l'Intégration communautaire Ontario (ICO)

INNOVATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

INSPECTION DE CONFORMITÉ COMPLÉTÉE AVEC SUCCÈS

100%

COMITÉ CLINIQUE



Reprise des rencontres du Comité clinique qui permet d'améliorer, uniformiser et de rénover nos outils de travail en lien avec l'accompagnement des personnes

MODERNISATION ET INFORMATISATION



Informatisation de la documentation des dossiers des personnes-ressources
Informatisation des processus de communication entre les membres du personnel des résidences et le siège
Modernisation du système téléphonique

8^e ÉDITION DE L'INFOLETTRE



Permettant de promouvoir en interne le travail des équipes, de souligner les bons moments et de féliciter les belles réalisations

PORTRAIT DU RÉSEAU DES SERVICES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE À OTTAWA

Document qui situe l'AISO dans le réseau des services en déficience intellectuelle à Ottawa et qui offre une liste des partenaires locaux et provinciaux

REVUE DE PRESSE



Permet de diffuser en interne les actualités de l'année sur le secteur de la déficience intellectuelle en Ontario ou au Canada

PLANIFICATION STRATÉGIQUE



Suivi semestriel de l'avancée des objectifs entamés dans le cadre de la *Planification stratégique 2023-2026*.

CONCLUSION

À l'issue de cette année de revendication bien remplie, des remerciements s'imposent : aux membres du CA pour leur précieuse collaboration et leur appui, aux personnes qui reçoivent nos services ainsi qu'à leurs familles, aux personnes-ressources, aux membres du personnel, à l'équipe de gestion et à nos précieux partenaires.

À tous les membres de l'AISO qui adhèrent à notre mission, sachez que vous œuvrez pour la grande famille de l'AISO et que votre fidélité à la cause de la déficience intellectuelle assure une vitalité à notre organisme. Nous apprécions votre collaboration et votre engagement soutenus.



RAPPORT DU COMITÉ DE PROMOTION

**LE THÈME VIVANT QUE
NOUS PROPOSONS POUR LA
NOUVELLE ANNÉE, JE ME
RENDS VISIBLE, SE GREFFE
À L'UNE DES GRANDES
PRIORITÉS ÉTABLIES DANS
LA PLANIFICATION
STRATÉGIQUE 2023-2026.
C'EST DONC SOUS CE
THÈME QUE SE
DÉPLOIERONT TOUTES
LES ACTIVITÉS DE L'AISO
AU COURS DE LA
PROCHAINE ANNÉE.**

Soulignons particulièrement l'événement de reconnaissance marquant l'engagement et la fidélité à notre organisme des membres du personnel ayant cumulé jusqu'à 30 ans de service.

Notons aussi les nombreuses activités qui se déroulent dans les divers services résidentiels, de soutien aux adultes, à la participation communautaire et à l'emploi et qui mettent en lumière le dynamisme de notre association et l'importance de reconnaître l'apport de toutes et tous dans les accomplissements au quotidien.

Par ailleurs, nous nous apprêtons à vivre un grand événement, qui marquera les 25 ans de notre tournoi de golf. C'est sur la lancée de la dernière édition qui a connu un franc succès en amassant un montant de 51,250 \$ que nous poursuivons nos préparatifs pour le prochain tournoi. Grâce au succès de ces tournois, notre fonds de dons répond à de nombreux besoins particuliers de personnes recevant les services de l'AISO.

Nous adressons un remerciement tout spécial aux membres du comité organisateur qui œuvrent bénévolement à l'organisation de cet événement vedette, à tous nos bénévoles qui de près ou de loin travaillent au succès de cette collecte de fonds, à nos généreux commanditaires, donatrices et donateurs, golfeuses et golfeurs, ainsi qu'à celles et ceux qui répondent toujours présents à l'appel pour nous soutenir.

Les membres du Comité sont toujours ouverts à accueillir vos idées pour faire de cette importante activité un franc succès.

Poursuivons notre engagement à l'avancement de la cause des personnes francophones ayant une déficience intellectuelle.

Madeline Lagacé

Représentante du Conseil d'administration



RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

**LE COMITÉ DES FINANCES
DE L'ASSOCIATION POUR
L'INTÉGRATION SOCIALE
D'OTTAWA (AISO)
EST COMPOSÉ DE SIX
MEMBRES : MESDAMES
LOUISE LETARTE,
SOPHIE BEAULIEU, CPA,
MADELEINE LAGACÉ,
LOUISE M. THIBAUT,
PATRICIA DOSTIE ET
MONSIEUR GUY PROULX.**

Le Comité s'est réuni à dix occasions au cours de l'exercice financier afin de poursuivre son mandat consultatif de saine gestion financière de l'AISO. Dans ce but, le Comité a :

- révisé en détail le budget annuel pour le soumettre à l'approbation du Conseil d'administration;
- effectué les suivis réguliers des résultats financiers de l'AISO en référence au budget approuvé;
- analysé les résultats de la révision budgétaire effectuée en cours d'exercice;
- suivi le déroulement de l'audit des états financiers par le biais du *Rapport des résultats de l'audit* préparé par les auditeurs externes;
- suivi les étapes reliées aux diverses demandes de financement, telles que les propositions de services et les demandes de subventions disponibles pour l'entretien et la réparation des immobilisations;
- vu à la production des différents rapports exigés par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) et la province (demande budgétaire, rapports semestriels, rapport de divulgation des traitements dans le secteur public, attestation de conformité à la *Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic*, rapport annuel sur les activités d'approvisionnement de la fonction publique de l'Ontario), ainsi qu'à la production de la déclaration annuelle de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés;
- suivi divers dossiers, tels que l'examen annuel des registres financiers des personnes selon les mesures d'assurance de la qualité du MSESC (MAQ), la négociation de la *Convention collective*, l'amélioration de la rémunération des membres du personnel, le renouvellement du contrat des assurances commerciales et responsabilité et la collecte de données relatives aux ressources humaines dans le secteur parapublic.

À titre de trésorière, j'aimerais remercier les membres du Comité pour leur engagement et leur rigueur dans l'accomplissement des tâches reliées au Comité des finances.

Sophie Beaulieu, CPCA

Présidente du Comité des finances



RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

**NOUS REMERCIONS
CHALEUREUSEMENT LES
CANDIDATES ET CANDIDATS
POUR LEUR PARTICIPATION,
LEUR DILIGENCE ET LEUR
APPORT ESSENTIEL AUX
TRAVAUX DE
GOUVERNANCE DU CA.**

En 2023-2024, trois membres sollicitaient un nouveau mandat de deux ans : mesdames Diane Bouguem, Madeleine Dubois et Madeleine Lagacé.

Quatre autres membres poursuivaient leur mandat. Il s'agissait de mesdames Fatoumata Bah, Louise Letarte, Louise M. Thibault et Sarah Kiobola.

Trois membres sollicitaient un premier mandat : pour mesdames Sophie Beaulieu et Francine Poirier, il s'agissait d'un mandat de deux ans et pour monsieur Olivier Imanikuzwe, d'un mandat d'un an.

De ces dix administratrices et administrateurs, huit ont confirmé leur intérêt à poursuivre leur engagement au sein du Conseil d'administration (CA) pour l'année 2024-2025. Deux postes sont laissés vacants, soit ceux de mesdames Louise M. Thibault et Sarah Kiobola qui terminent leurs trois mandats de deux ans. Nous profitons de ce moment tout désigné pour souligner vivement leur engagement au cours de leurs six années de participation au CA et les remercier pour leur contribution exceptionnelle.

Afin de pourvoir les postes laissés vacants, le Comité de mise en candidature a procédé à une démarche de recrutement de candidates et de candidats. Au moment de publier ce rapport, deux nouvelles candidatures ont été reçues, soit celles de mesdames Ingrid Khouzam et Aline Abdunour.

Ainsi, pour la prochaine année, cinq personnes sollicitent un mandat de deux ans : mesdames Aline Abdunour, Fatoumata Bah, Ingrid Khouzam, Louise Letarte et monsieur Olivier Imanikuzwe. Cinq personnes poursuivent leur mandat de deux ans : mesdames Sophie Beaulieu, Diane Bouguem, Madeleine Dubois, Madeleine Lagacé et Francine Poirier.

Nous remercions chaleureusement les candidates et candidats pour leur participation, leur diligence et leur apport essentiel aux travaux de gouvernance du CA. C'est un travail considérable que ces administratrices et administrateurs réalisent bénévolement année après année au sein du CA de l'AISO. Nous profitons de cette occasion pour les saluer activement et mettre en lumière leur contribution remarquable en matière de connaissances, d'expertise et de temps dédié à notre organisme.

Francine Poirier

Présidente du Comité de mise en candidature

REMERCIEMENTS

*Merci à toutes celles et tous ceux qui auront
su faire de cette année une expérience
tout à fait exceptionnelle!*

Merci

Je me rends
VISIBLE

www.aiso.org

**INTÉGRATION
COMMUNAUTAIRE**
Association pour l'intégration
sociale d'Ottawa (AISO)

